

**DÉLIBÉRATION N°2020-21_109
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 25 mai 2021

1.2 Approbation du verbatim et du procès-verbal du conseil d'administration du 16 mars 2021

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 23 Membres représentés : 5 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
---	--

VU l'article 27.8 des statuts de l'université de Franche-Comté ;

VU l'article 23 du règlement intérieur de l'université de Franche-Comté.

Conformément aux statuts de l'université et à son règlement intérieur, les procès-verbaux et verbatim des réunions en formation plénière du conseil d'administration sont diffusés à ses membres avant d'être soumis à l'adoption du conseil lors de la séance suivante.

En séance, un membre du conseil d'administration demande à remplacer, page 26 du verbatim, « formations continues » par « formation continue ».

En application de ces dispositions, les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le verbatim et le procès-verbal du conseil d'administration du 16 mars 2021.

Besançon, le 3 juin 2021.



Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services


Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 1.2.1 « verbatim du conseil d'administration du 16 mars 2021 »

Annexe 1.2.2 « procès-verbal du conseil d'administration du 16 mars 2021 »

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Séance du mardi 16/03/2021
(approuvé le 25 mai 2021)

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Membres présents : 22
Membres représentés : 7
Membres présents ou représentés : 29

COLLEGE A (8)

Mme la professeure Marie-Christine WORONOFF (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SANTÉ)
M. le professeur Pascal FABRE (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SJEPG)
Mme la professeure Thérèse LEBLOIS Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR ST)
représentée. Procuration remise à M. PALMINO
M. le professeur Benjamin GOLDLUST (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR SLHS)
Mme la professeure Céline REYLE (Pour une université d'ambitions et de valeurs / OSU THETA)
M. le professeur Frank PALMINO (Pour une université d'ambitions et de valeurs / IUT Belfort-Montbéliard)
M. le professeur Daniel GILBERT (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR STGI)
Mme la professeure Marie-Cécile PERA (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT Belfort-Montbéliard) **représentée. Procuration remise à M. GILBERT.**

COLLEGE B (8)

Mme Catherine TIRVAUDEY, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR SJEPG)
M. Richard STEPHENSON, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR SLHS)
Mme Virginie BLONDEAU-PATISSIER, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR ST) **représentée. Procuration remise à Mme TIRVAUDEY.**
M. David MARKEZIC, professeur agrégé (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / IUT Belfort-Montbéliard) **présent puis représenté à partir de 16h. Procuration remise à M. STEPHENSON**
Mme Eve AFONSO, maître de conférences (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UFR ST)
M. Jean-Luc TINCHANT, professeur agrégé (Ensemble pour l'université de Franche-Comté / UPFR SPORTS) **représenté. Procuration remise à M. MARKEVIC.**
M. Antoine PERASSO, maître de conférences (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR ST)
Mme Laurence ANDERHUEBER, professeure agrégée (Pour une université d'ambitions et de valeurs / UFR STGI)

PERSONNELS BIATOS (6)

M. Emmanuel LAURENT (SNPTES – UFR SANTÉ)
Mme Christine QUILLET (UNSA Education - CLA) **présente puis représentée à partir de 16h. Procuration remise à Mme BEHRA.**
Mme Marie-Pascale BEHRA (CGT-FERC Sup – UFR SLHS)
Mme Laurène LASSAUGE (Pour un engagement Responsable, Humain et Constructif – UFR STGI)
Mme Maryse GRANER (Ensemble pour une université respectueuse ! - CLA)
M. Matthieu THIVET (Ensemble pour une université respectueuse ! – UFR SLHS)

USAGERS (4)

M. César GUERRIN (Bouge ton campus avec tes associations et la BAF)
Suppléante Mme Margaux MONTEILHET **représenté. Procuration remise à Mme PITARD.**
Mme Clémence PITARD (Bouge ton campus avec tes associations et la BAF)
Suppléant M. Théo JARY
M. Matthieu GUINEBERT (CGT-SE et ASDE)
Suppléante Mme Stella FINANCE
M. Loïc DUBOSCLARD (L'Union estudiantine de l'université de Franche-Comté)
Suppléante Mme Florise PRETET

PERSONNALITES EXTERIEURES (7)

Mme Anne VIGNOT (Communauté d'agglomération du Grand Besançon)
M. Fabien THOMAS (CNRS) **représenté. Procuration remise à Mme WORONOFF.**
M. Johann CUSSEY (directeur général d'Aurée Technology) **représenté. Procuration remise à M. PERASSO.**
M. Philippe PETITCOLIN (coordinateur CFE-CGC GE Belfort) **représenté. Procuration remise à M. FABRE.**
Mme Marie DEVALLOIR (project Management Officer à Micro-Mega SA)
Mme Florence BURGER (proviseure du lycée Edgar Faure)
M. Pascal MOREL (directeur scientifique et directeur médical de l'établissement français du sang (EFS))

PERSONNALITES INVITEES

M. le Recteur ou son représentant : Mme Maud Girin, adjointe au responsable du SIESR.

*La séance est ouverte à 14 heures, à distance par le biais de l'application Zoom,
sous la Présidence de Mme Marie-Christine WORONOFF, présidente de
l'université de Franche-Comté.*

1. Approbation du verbatim et du procès-verbal du conseil d'administration du 7 janvier 2021

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 2
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 27
Membres présents : 22	
Membres représentés : 7	Pour : 27
Total : 29	Contre : 0

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le procès-verbal et le verbatim du conseil d'administration du 7 janvier 2021.

2. Point d'information.

3. Ressources humaines :

3.1 Lignes directrices de gestion (LDG) (pour information)

Il est porté à la connaissance des membres du conseil d'administration les principaux éléments relatifs au dispositif des « lignes directrices de gestion » prévu par la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique qui prévoit l'obligation pour chaque administration d'éditer des orientations générales en matière de mobilité des personnels et de promotions et de valorisation des parcours professionnels.

3.1.1 Lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels de l'université de Franche-Comté

La Directrice des Ressources Humaines de l'université présente les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels de l'université qui déclinent l'ensemble des principes et procédures applicables en la matière. Elle précise qu'eu égard à un cadre réglementaire « très précis », seuls des critères complémentaires ou certains éléments d'explications ont pu être apportés par rapport au cadrage national.

3.1.2 Lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'université de Franche-Comté

La Directrice des Ressources Humaines détaille les orientations générales du document et précise que ce point doit encore être soumis, une nouvelle fois, à l'approbation des membres du comité technique de l'université.

3.2 Avancement de la démarche HRS4R (pour information)

4. Affaires financières :

4.1 Rapport annuel de performance 2020 (« RAP ») (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 25 Membres représentés : 8 Total : 33	Refus de vote : 2 Abstention(s) : 12 Suffrages exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0
---	---

En vertu de l'article R. 719-101 du code de l'éducation, le rapport annuel de performances de l'établissement, préparé par l'ordonnateur, est annexé au compte financier.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le rapport annuel de performance 2020 (RAP) annexé.

4.2 Approbation du compte financier 2020 après présentation de leur rapport par l'ordonnateur, par l'agent comptable et par le commissaire aux comptes (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 24 Membres représentés : 8 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 8 Suffrages exprimés : 24 Pour : 22 Contre : 2
---	--

Conformément aux dispositions de l'article L. 719-5 du code de l'éducation, le compte financier de l'exercice 2020 est soumis au conseil d'administration pour information et pour vote.

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 2 349 ETPT dont 2 117,85 ETPT sous plafond Etat et 231,15 ETPT hors plafond
- 199 302 719,77 € d'autorisations d'engagement
 - 165 523 072,51 € personnel
 - 24 656 112,18 € fonctionnement
 - 9 123 535,08 € investissement
- 199 098 581,25 € de crédits de paiement
 - 165 523 072,51 € personnel
 - 22 541 246,98 € fonctionnement
 - 11 034 261,76 € investissement
- 204 009 022,73 € de recettes
- 4 910 441,48 € de solde budgétaire (excédent)

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 4 512 222,05 € de variation de trésorerie
- 5 549 106,46 € de résultat patrimonial
- 8 753 252,37 € de capacité d'autofinancement
- 4 286 546,87 € d'apport au fonds de roulement

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat à hauteur 5 549 106,46 € en réserve, à savoir -253 841,98 € pour le SAIC et + 5 802 948,44 € pour l'établissement (hors SAIC).

Le report à nouveau débiteur de -49 715,45€, concernant les ajustements du financement externe de l'actif du SAIC entre les logiciels Neptune et GFC, est également imputé sur les réserves.

4.3 Information sur les décisions prises par le président en vertu des compétences déléguées par le CA (pour information)

Conformément aux dispositions de l'article L. 712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration de l'université a décidé de déléguer certaines de ses attributions au Président de l'université par délibérations des 28 avril 2016 et 1^{er} décembre 2020.

La Présidente de l'université est néanmoins tenue de rendre compte aux membres du conseil d'administration des décisions prises au titre de ces délégations.

Comme chaque année, les composantes et les différents services de l'université ont ainsi été sollicités pour faire remonter les informations sur les décisions prises par le Président en vertu des compétences déléguées par le conseil d'administration.

4.4 Abrogation de la délibération du 31 janvier 2012 relative à l'autorisation donnée au président d'annuler l'intégralité des sommes dues par un personnel de l'UFC en activité au jour de son décès (pour vote)

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 5
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 26
Membres présents : 23	
Membres représentés : 8	Pour : 26
Total : 31	Contre : 0

La délibération du conseil d'administration du 31 janvier 2012 qui autorise la Présidente de l'université à annuler l'intégralité des sommes réclamées aux ayants-droit d'un agent décédé sans que le Conseil d'administration n'ait à se prononcer n'est plus conforme au droit en vigueur.

En vertu des dispositions des articles 193 du décret du 7 novembre 2012 et R. 719-89 du code de l'éducation, il appartient en effet à la présidente de décider des remises gracieuses sur proposition du Conseil d'administration, après avis de l'agent comptable.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la proposition de délibération relative à l'abrogation de la délibération du conseil d'administration du 31 janvier 2012.

5 Affaires statutaires :

5.1 Désignation du responsable scientifique à la direction du Mésocentre (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 23 Membres représentés : 8 Total : 31	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3 Suffrages exprimés : 28 M. Christophe GUYEUX : 11 M. Sylvain PICAUD : 17
---	--

Le Mésocentre de calcul scientifique de Franche-Comté est dirigé par un responsable scientifique et un directeur technique. La responsabilité scientifique est assurée par un enseignant-chercheur, nommé par la Présidente après avis du conseil d'administration de l'université.

Monsieur Laurent PHILIPPE ayant démissionné de ses fonctions, le poste de responsable scientifique est devenu vacant.

Un appel à candidature à la direction du Mésocentre a ainsi été adressé le 29 janvier 2021 et deux personnes ont fait acte de candidature :

- M. Christophe GUYEUX, professeur d'université ;
- M. Fabien PICAUD, maître de conférence.

Les candidats présentent leurs parcours professionnels ainsi que leurs projets pour le mésocentre puis échangent avec les membres du conseil d'administration.

Après auditions, les membres présents et représentés du conseil d'administration émettent un avis favorable à la désignation de Monsieur Sylvain PICAUD en qualité de responsable scientifique à la direction du Mésocentre.

5.2 Règlement intérieur de l'équipe d'accueil « culture, sport, santé, société » C3S (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 23 Membres représentés : 8 Total : 31	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 29 Pour : 29 Contre : 0
---	--

Le règlement intérieur particulier de l'équipe d'accueil « *culture, sport, santé, société* » « C3S » -EA 4660 prévoit, en son article 1^{er}, qu'il est « *soumis à l'avis de la commission de la recherche et du conseil d'administration de l'université.* »

En l'espèce, ledit règlement a été approuvé par la commission recherche lors de sa séance du 2 mars 2021.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le règlement intérieur de l'équipe d'accueil « *culture, sport, santé, société* » « C3S » annexé.

6 Validation des points des CFVU du 23 février et du 9 mars 2021 :

6.1 Dossier de l'offre de formation de l'INSPE de Franche-Comté 2021 (CFVU du 23 février 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 21 Membres représentés : 8 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5 Suffrages exprimés : 24 Pour : 22 Contre : 2
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le dossier de l'offre de formation de l'INSPE de Franche –Comté 2021 annexé.

6.2 Scolarité : périodes de vacances universitaires 2021-2022 (CFVU du 23 février 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 21 Membres représentés : 9 Total : 30	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 29 Pour : 29 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les périodes de vacances universitaires annexées.

6.3 Modifications de maquettes pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour information)

6.4 Maquette de la licence AES, parcours préparatoire au professorat des écoles – PPPE (CFVU du 9 mars 2021) (pour information)

6.5 Calendriers des formations 2020-2021 – modification suite covid-19 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3 Suffrages exprimés : 27
--	---

Membres représentés : 10 Total : 30	Pour : 27 Contre : 0
--	-------------------------

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les calendriers de formations 2020-2021 modifiés et annexés.

6.6 CVEC : validation des travaux de la commission du 5 mars 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20 Membres représentés : 10 Total : 30	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les travaux de la commission CVEC du 5 mars 2021 annexés.

6.7 Dossiers d'ouverture des formations en alternance pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20 Membres représentés : 10 Total : 30	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les dossiers d'ouverture des formations en alternance pour la rentrée 2021 annexés.

6.8 Modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 19 Membres représentés : 8 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5 Suffrages exprimés : 22 Pour : 21 Contre : 1
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) pour la rentrée 2021 annexées.

6.9 Modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au certificat de capacité en droit pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20 Membres représentés : 9 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3 Suffrages exprimés : 26 Pour : 25 Contre : 1
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au certificat de capacité en droit pour la rentrée 2021 annexées.

6.10 Modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès à la licence 1,2 et 3 pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20 Membres représentés : 9 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5 Suffrages exprimés : 24 Pour : 23 Contre : 1
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès à la licence 1,2 et 3 pour la rentrée 2021 annexées.

6.11 Modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) 1 et 2 pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20 Membres représentés : 9 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3 Suffrages exprimés : 26 Pour : 25 Contre : 1
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) 1 et 2 pour la rentrée 2021 annexées.

6.12 Modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès à la licence professionnelle en 60 ECTS pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20 Membres représentés : 9 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5 Suffrages exprimés : 24 Pour : 23 Contre : 1
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès à la licence professionnelle en 60 ECTS pour la rentrée 2021 annexées.

6.13 Modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au master 1 et 2 pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 1
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 28
Membres présents : 20	
Membres représentés : 9	Pour : 27
Total : 29	Contre : 1

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au master 1 et 2 pour la rentrée 2021 annexées.

6.14 Modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au titre d'ingénieur diplôme 1 et 2 pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 3
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 28
Membres présents : 20	
Membres représentés : 9	Pour : 25
Total : 29	Contre : 1

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les modalités d'admission, capacités et calendriers pour l'accès au titre d'ingénieur diplôme 1 et 2 pour la rentrée 2021 annexées.

6.15 Evolution du statut d'auditeur (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 1
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 28
Membres présents : 20	
Membres représentés : 9	Pour : 26
Total : 29	Contre : 2

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent l'évolution du statut d'auditeur annexé.

6.16 Scolarité : périodes d'inscriptions administratives pour l'année 2021/2022 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20 Membres représentés : 9 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les périodes d'inscriptions administratives pour l'année 2021-2022 annexées.

6.17 Bornes de l'année 2020-21 : modifications suite covid-19 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 20 Membres représentés : 9 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les bornes de l'année 2020-2021 modifiées annexées.

6.18 Capacités d'accueil en deuxième année des formations MMOP et des formations paramédicales pour la rentrée 2021 (CFVU du 9 mars 2021) (pour vote)

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 21 Membres représentés : 10 Total : 31	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3 Suffrages exprimés : 28 Pour : 25 Contre : 3
--	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les capacités d'accueil en deuxième année des formations MMOP et des formations paramédicales pour la rentrée 2021 annexées.

7 Questions diverses

La séance du conseil d'administration est clôturée à 18h25

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1.1 : Verbatim et PV du CA du 7 janvier 2021

Annexe 3.1.1 : Lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels de l'université de Franche-Comté

Annexe 3.1.2 : Lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'université de Franche-Comté

Annexe 4.1 : Rapport annuel de performance 2020

Annexe 4.2 : Compte financier 2020

Annexe 4.3.1 : Compétences du CA déléguées au président

Annexe 4.3.2 : Marchés publics notifiés en 2020

Annexe 4.3.3 : Conventions SAIC 2020

Annexe 4.3.4 : Conventions hors SAIC 2020

Annexe 4.3.5 : Contrats de travail et avenants signés en 2020 (DRH)

Annexe 4.4 : Délibération du conseil d'administration du 31 janvier 2012

Annexe 5.1 : Désignation du responsable scientifique à la direction du Mésocentre

Annexe 5.2 : Règlement intérieur de l'équipe d'accueil « culture, sport, santé, société » C3S

Annexe 6.1 : Délibération N°2020-21_64 de la CFVU du 23 février 2021

Annexe 6.2 : Délibération N°2020-21_69 de la CFVU du 23 février 2021

Annexe 6.3 : Délibération N°2020-21_72 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.4 : Délibération N°2020-21_73 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.5 : Délibération N°2020-21_74 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.6 : Délibération N°2020-21_84 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.7 : Délibération N°2020-21_75 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.8 : Délibération N°2020-21_76 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.9 : Délibération N°2020-21_77 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.10 : Délibération N°2020-21_78 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.11 : Délibération N°2020-21_79 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.12 : Délibération N°2020-21_80 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.13 : Délibération N°2020-21_81 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.14 : Délibération N°2020-21_82 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.15 : Délibération N°2020-21_83 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.16 : Délibération N°2020-21_85 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.17 : Délibération N°2020-21_86 de la CFVU du 9 mars 2021

Annexe 6.18 : Délibération N°2020-21_87 de la CFVU du 9 mars 2021